



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Montreuil, le 1^{er} octobre 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Stéphane Le Foll installe le Comité stratégique pour l'apiculture : mobiliser les synergies entre tous les acteurs pour une filière apicole française durable et compétitive

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a affirmé sa volonté de développer de nouveaux modèles agricoles économiquement et écologiquement performants pour une agriculture diversifiée, durable et innovante. Le rôle de l'apiculture pour assurer le service de pollinisation et, au-delà, pour maintenir la biodiversité végétale est l'une des illustrations de cette nouvelle politique et concerne l'ensemble des citoyens et des territoires.

Dans ce cadre, le ministre a lancé, le 8 février dernier, un Plan de développement durable de l'apiculture française pour les trois années à venir. Souhaitant que les avancées de ce programme d'actions soient parfaitement transparentes et partagées par tous et que les synergies entre les différents acteurs puissent s'établir, le ministre a décidé la création d'un Comité stratégique pour l'apiculture.

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, a installé le 1^{er} octobre 2013 le Comité stratégique pour l'apiculture.

Présidé par le sénateur Alain Fauconnier, ce comité est chargé de définir les enjeux et les objectifs de la filière et de déterminer les axes de développement de l'apiculture française pour les dix ans à venir. Il est composé de représentants de tous les acteurs concernés : État, parlementaires, association des Régions de France, assemblée des départements de France, producteurs, transformation / services / conditionnement / distribution, sanitaire, instituts techniques et scientifiques, assemblée permanente des chambres d'agriculture, association de protection des consommateurs, association de protection de la nature.

À l'occasion de l'installation du Comité stratégique pour l'apiculture, le ministre a rappelé l'importance du secteur apicole dans l'économie nationale, tant par le rôle joué par les populations d'abeilles dans la pollinisation que dans la production de miel.

Stéphane Le Foll a souhaité que la France retrouve rapidement un niveau de production de miel lui permettant de réduire sa dépendance extérieure et d'assurer une qualité optimale des produits de la ruche auprès des consommateurs. Le ministre a affirmé sa volonté de protéger le modèle français de pollinisation naturelle par l'abeille et de faire de la France, un pays majeur dans la production de miel de qualité.

« *La mobilisation de tous est nécessaire, afin de relever le défi d'une filière apicole française durable et compétitive à l'international* » a conclu Stéphane Le Foll.

Le secrétariat et l'animation du Comité stratégique pour l'apiculture sont confiés à FranceAgriMer.

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr